



L'Empreinte de l'Ours

S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

03.87.06.62.30

mail : mairie.baerenthal@wanadoo.fr site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, C. Ringard, J. Charpentier, P. Brunner, M. Zugmeyer et A. Levavasseur

Horaires d'ouverture :

Mairie

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 8 h à 12 h

ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

Bibliothèque Municipale

03 87 06 26 48

biblio.baerenthal@orange.fr

Mardi de 16 h 30 h à 18 h

Agence Postale Communale

03 87 96 50 41

Lundi, mercredi et jeudi
de 14 h à 16 h 30

Mardi et vendredi de 17 h à 19 h

Samedi des semaines impaires
de 9 h à 11 h

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES

Centre de régulation médicale

Médigarde 0 820 33 20 20

Appeler le 15 en cas d'urgence

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Clarisse CROPSAL

03 87 06 53 34

Infirmière :

Cécile FERSTLER

03 87 96 17 23

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à
Sarreguemines :

03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitche :

03 87 78 06 99

Avril 2021

Création d'un Conseil Municipal des Jeunes

Le conseil municipal souhaite mettre en place une nouvelle instance : le conseil municipal des jeunes.

Qu'est-ce que c'est ?

Le conseil municipal des jeunes est un dispositif qui permet aux jeunes de participer à la vie locale en donnant leur avis, en exprimant des idées et en se mobilisant lors d'actions citoyennes.

Il permet à ses membres de se familiariser à la vie démocratique et à la citoyenneté.

Qui le compose ?

Il est composé de 6 à 10 jeunes

- domiciliés à Baerenthal
- âgés de 8 à 15 ans en date du 1^{er} avril 2021.

Comment est élu le CMJ ?

L'élection aura lieu le vendredi 23 avril 2021, de 15 h à 18 h, en salle Goldenberg.
Pourront voter les 8 – 15 ans.

Le CMJ est élu pour 2 ans.

Le protocole sanitaire sera mis en place et toutes les dispositions seront prises pour que le scrutin se déroule dans le respect des règles sanitaires qui seront en vigueur le jour de l'élection.

Comment fonctionne le CMJ ?

Le CMJ se réunit une fois par mois pour échanger, proposer et organiser des projets. Une fois par trimestre les projets sont présentés au conseil municipal des adultes.

Le CMJ est accompagné lors de ces réunions par un ou plusieurs élus adultes.

Les jeunes conseillers :

- proposent des actions ou projets en lien avec la vie de la commune,
- assurent le suivi des actions/projets et consultent le Conseil municipal des adultes,
- communiquent auprès des autres jeunes, des parents, des enseignants, de la population afin de rendre publiques ses actions (presse, affichage, expositions, web, bulletin municipal, réseaux sociaux...),
- participent à la vie locale avec les adultes en participant à des événements particuliers (cérémonies, fêtes, inaugurations, ...) organisés notamment par le Conseil des adultes ou les associations locales.

Comment y participer ?

Un dossier de candidature est à compléter et à remettre en mairie **pour le 16 avril**. Celui-ci est disponible en mairie et auprès de Mme Charpentier à l'école.

Des questions ?

N'hésitez pas à contacter la mairie par mail ou Mme Charpentier à l'école.

Un nouvel abri et des toilettes à l'étang de pêche

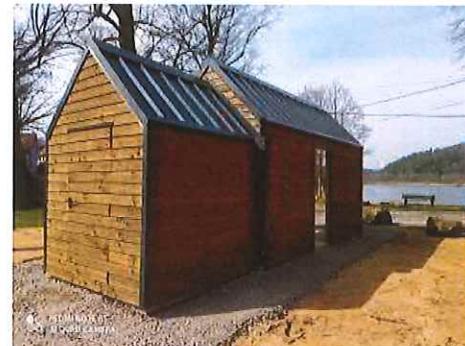


Les travaux d'installation du nouveau kiosque (Üte) implanté à l'étang de pêche, sont maintenant achevés, pour le plus grand bonheur des pêcheurs et des randonneurs qui pourront désormais profiter de cette nouvelle installation.

Le bâtiment accueille des toilettes qui sont accessibles en continu, mais aussi un préau qui permettra de s'abriter en cas de mauvais temps.

Un affichage de toute la réglementation concernant la pêche sera également mis en place.

Nous invitons d'ores et déjà tous les utilisateurs de ce site à en faire bon usage en préservant les lieux.



Location-gérance du restaurant-bar-brasserie Ramstein-Plage

La Commune propose la location-gérance du restaurant-bar-brasserie de la salle Ramstein-Plage, pour la saison touristique à venir, à savoir du 1er avril au 30 septembre 2021.

Toute personne intéressée par cette gérance peut adresser sa candidature à M. le Maire par courriel : mairie@baerenthal.eu ou par voie postale 1 rue Printemps d'Alsace 57230 Baerenthal

Du nouveau à la bibliothèque ...

Vous pouvez dorénavant suivre l'actualité de la bibliothèque via sa page Facebook :

Bibliothèque municipale de Baerenthal



N'hésitez pas à aimer la page pour suivre les nouveautés et les différents événements qui y sont proposés.

La bibliothèque municipale se trouve dans la cour de l'école et vous accueille tous les mardis de 16 h 30 à 18 h. Venez nombreux !

Atelier printanier pour les 5-8 ans

Samedi 10 avril de 14 h à 16 h

La bibliothèque organise un atelier sur le thème du printemps pour les enfants de 5 à 8 ans.

L'animation débutera par un temps de lecture suivi d'un atelier créatif. Ensuite, les enfants participeront à un petit atelier jardinage afin d'agrémer les abords de la bibliothèque.

Places limitées. Les enfants devront être accompagnés par un adulte.

Inscription en MP via la page facebook de la bibliothèque ou en mairie.



Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, en partenariat avec la Commune de Baerenthal, proposera son traditionnel

marché paysan transfrontalier,

le dimanche 25 avril 2021, de 10 h à 17 h, à la base de loisirs « Ramstein-Plage ».

Les horaires de l'événement pourront être modulés en fonction des mesures gouvernementales qui seront applicables à cette date.

Elections des conseillers départementaux et régionaux : un scrutin pas comme les autres

Ces élections devraient se dérouler les **dimanches 13 et 20 juin 2021**, si le contexte sanitaire le permet.

Le bureau de vote, toujours situé dans la salle Goldenberg, sera ouvert de 8 h à 18 h.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid, le bureau de vote sera dédoublé, les isoloirs mutualisés pour les deux scrutins.

On peut aussi noter que chaque électeur pourra porter deux procurations valables pour les deux scrutins.

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au **vendredi 7 mai 2021** inclus pour pouvoir participer à ces scrutins.

Vie pratique

Enedis et vous - Flash info

Elagage : un enjeu pour tous, une responsabilité partagée.

Assurer l'élagage régulier au abords des lignes électriques basse tension (230/400 v) est indispensable à la qualité et à la continuité de l'alimentation en électricité des territoires.

Rappel en la matière :

Végétation en domaine privé, réseau en domaine privé

L'élagage est à la charge d'Enedis, sauf si la végétation a été plantée par le propriétaire de la parcelle après l'implantation de la ligne électrique. Les rémanents sont rangés et laissés sur place.

A noter que si Enedis constate de nouvelles plantations sous la ligne électrique, ils enverront un courrier au propriétaire pour l'informer que l'entretien de cette végétation sera à sa charge.

Végétation en domaine privé, réseau en domaine public

L'élagage est à la charge du propriétaire de la parcelle. Si la végétation est à moins de 3 mètres du réseau électrique, le propriétaire doit obligatoirement effectuer une demande DT/DICT par l'intermédiaire du site internet : <http://www-reseaux-et-canalisations.ineris.fr> avant de faire les travaux.

En application des articles 1240 et suivants du Code civil, la responsabilité du propriétaire de la parcelle sera engagée en cas de dommage causé à la ligne électrique et/ou aux usagers desservis par l'ouvrage et Enedis pourra demander une participation financière en réparation des désagréments occasionnés.

A noter :

Si le propriétaire délègue l'élagage à une entreprise, celle-ci prend la responsabilité de faire la DT/DICT.

L'élagage du réseau HTA (20 000 V) quant à lui, reste à la charge d'Enedis.

Conciliation de justice

La conciliation de justice est un mode amiable de règlement des différends, souvent qualifiés de différends de la vie quotidienne (litiges entre personnes, troubles du voisinage, relations entre propriétaires et locataires, litiges avec un artisan, litiges à la consommation ...).

Depuis le 1er mars dernier, M. Marcel Nassoy, Conciliateur de Justice, assure des permanences à l'Hôtel d'Entreprises, 2 rue du Général Stuhl à Bitche, le 1er et le 2ème lundi de chaque mois.

Contact téléphonique : 03 87 96 99 45 (accueil de la Communauté de Communes du Pays de Bitche)

Contact par mail : marcel.nassoy@conciliateurdejustice.fr

M. Nassoy reçoit uniquement sur rendez-vous.

Collecte multiflux

La collecte du jeudi 8 avril est reportée au vendredi 9 avril 2021

Nettoyage de printemps

La Commune de Baerenthal organisera le samedi 10 avril 2021, une matinée « nettoyage de printemps ».

Dans le contexte sanitaire actuel, il n'y aura bien sûr pas de boissons et de repas offerts à midi.

Rendez-vous à 8 h place de la mairie, équipés de bottes, de gants, d'un gilet de sécurité et d'un masque.

Tous les volontaires seront les bienvenus.

Horaires d'été des déchèteries de Bitche et de Rohrbach-les-Bitche

A compter du 1er avril, les horaires d'ouverture seront les suivants :

- ◊ du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- ◊ le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Rappel - Environnement

Comme tous les ans nous rappelons quelques règles :

Concernant les plages horaires durant lesquelles l'utilisation de machines bruyantes (tondeuse, tronçonneuse, scieuse de bois....) est autorisée, à savoir :

- ◊ du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- ◊ les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

et

« J'entretiens mon trottoir ! »

La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation »
Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

- Balayage
- Désherbage (arrachage ou binage)
- Démoussage



Nos joies et nos peines

Félicitations à :

Mme Catherine Ranalter née Rouger qui fêtera ses 83 ans le 9 avril

M. Marcel Becker qui fêtera ses 88 ans le 9 avril

M. Lambert Rosenberger, notre doyen, qui fêtera ses 95 ans le 18 avril

Mme Anny Beck née Faul qui fêtera ses 82 ans le 19 avril

Mme Hermine Meier née Guschlbauer qui fêtera ses 88 ans le 21 avril

Mme Elsa Fischbach née Lieber qui fêtera ses 89 ans le 26 avril

M. Roger Guillaume qui fêtera ses 85 ans le 28 avril

Nos condoléances aux familles de :

Mme Jacqueline Frankhauser née Schmitt, décédée le 6 mars, à l'âge de 90 ans

Mme Nathalie Lostetter née Ruebler, décédée le 7 mars, à l'âge de 54 ans

La famille de M. Roger Hoehr remercie toutes les personnes qui se sont associées à son deuil

Nos félicitations à :

M. René Hoehr et son épouse Mme Frieda Zoeller qui ont fêté le 10 février dernier, leurs noces de palissandre.



Nos félicitations à :

M. Guy Leonhardt et son épouse Mme Marie-Louise née Silbereissen qui vont fêter le 24 avril, leurs noces d'or.

Bloc notes

Samedi 3 avril : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Vendredi 9 avril : Réunion du Conseil Municipal, à 17 h, au foyer René Schmitt.

Samedi 10 avril : Matinée « nettoyage de printemps » organisée par la Commune. Rendez-vous à 8 h devant la mairie.

Samedi 10 avril : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 17 avril : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 24 avril : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Dimanche 25 avril : Marché Paysan Transfrontalier, à la base de loisirs « Ramstein-Plage », de 10 h à 17 h.

Du lundi 26 au vendredi 30 avril : Planète Jeunes proposera un centre aéré. Renseignements au 06 89 24 97 13 ou planete-jeunes57230@fdmjc-alsace.fr

Planète Jeunes informe également que les dossiers d'inscription périscolaire pour la rentrée des classes de septembre prochain, seront disponibles début mai.

En raison des jours fériés du mois de mai, il n'y aura pas d'ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, les samedis 1er et 8 mai 2021.

Pensez à respecter les gestes barrières !

Ce bulletin municipal vous est offert par

ICI, NOUS AVONS CHOISI :



GLINEUR Julien

Fenetres. Glineur

**POSE - VENTE
NEUF & RÉNOVATION
FENÊTRES - PORTES - VOLETS
PORTAILS**

06 11 455 953

@ glineur.julien@orange.fr

**22 rue de Neuhoffen
57230 PHILIPPSBOURG**